



LYCEE MONTESQUIEU  
4 et 5 place Longchamps  
BP 20084  
33029 – BORDEAUX Fondaudège

Affaire suivie par : Yolande MORA  
Tél : 05 57 87 41 79  
Fax : 05 57 87 21 49  
Mail : adjgest.0330022v@ac-bordeaux.fr

## CAHIER DES CHARGES RELATIF A UN VOYAGE SCOLAIRE EN ITALIE Valant règlement de consultation

### 1. DEFINITION DE LA PRESTATION

L'appel d'offres concerne l'organisation d'un voyage scolaire à **Venise du 15 mars au 20 mars 2020** au profit des élèves du lycée Montesquieu.

**Montant maximum** : 400 euros / élève tout compris

### 2. CONDITIONS

**Effectif** : 2 propositions

45 élèves + 4 adultes et

51 élèves + 5 adultes

	PROPOSITION 1 AUTOCAR GRAND TOURISME	PROPOSITION 2 AVION
<b>Transport</b>	Autocar grand tourisme : Bordeaux-Venise + transferts hôtel/embarcadère	Avion : vols 2 <sup>nd</sup> e classe Bordeaux-Venise + transferts aéroport/hôtel
<b>Hébergement</b>	Etablissement 3 étoiles Chambres 2 à 5 élèves avec douche et sanitaires, lits individuels impératif (si possible pas de lits superposés) Prévoir un hébergement séparé filles/garçons Chambre simple ou double pour les accompagnateurs	Etablissement 3 étoiles Chambres 2 à 5 élèves avec douche et sanitaires, lits individuels impératif (si possible pas de lits superposés) Prévoir un hébergement séparé filles/garçons Chambre simple ou double pour les accompagnateurs
<b>Repas</b>	Petit déjeuner à l'hôtel, avec buffet comprenant chocolat, thé, café, jus de fruits, pain, beurre, confiture, céréales Pension complète Repas supplémentaires à réserver et à régler par le prestataire : - petit-déjeuners du 16/03 et 20/03 - déjeuners du 16/03 (dans un restaurant italien, l'heure et le lieu devront être adaptés au programme de la journée) et 20/03 - dîner du 19/03. Paniers repas pour les déjeuners du 17, 18 et 19/03. Le prestataire proposera des restaurants offrant des menus authentiquement italiens	Petit déjeuner à l'hôtel, avec buffet comprenant chocolat, thé, café, jus de fruits, pain, beurre, confiture, céréales Pension complète Repas supplémentaires à réserver et à régler par le prestataire : - petit-déjeuners du 16/03 et 20/03 - déjeuners du 16/03 (dans un restaurant italien, l'heure et le lieu devront être adaptés au programme de la journée) et 20/03. - dîner du 19/03 Paniers repas pour les déjeuners du 17, 18 et 19/03. Le prestataire proposera des restaurants offrant des menus authentiquement italiens
<b>Visites</b>	Voir le programme joint Le prestataire devra prendre en charge les réservations et les avances de paiement	Voir le programme joint Le prestataire devra prendre en charge les réservations et les avances de paiement
<b>Transports divers</b>	Pass Vaporetto pour l'ensemble du séjour + prévoir déplacements de l'hôtel jusqu'à l'embarcadère	Pass Vaporetto pour l'ensemble du séjour + prévoir déplacements de l'hôtel jusqu'à l'embarcadère

### 3. DÉTAIL ET TARIFS

Les différents tarifs devront être détaillés au maximum par le prestataire.

Le montant maximum par élève ne doit pas dépasser 400 euros tout compris.

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre acceptable, régulière et appropriée.

### 4. PONDERATION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- prix = 50 %

- qualité du service = 40%

- . services inclus et exclus,
- . lieu et prestation de l'hébergement : description des chambres et sanitaires à préciser.
- . restauration
- . cohérence dans l'organisation des visites programmées.

- services associés = 10%

- . conditions de modification et d'annulation de voyage, assurances,...

### 5. CONSTITUTION DU DOSSIER

L'offre tarifaire indiquera explicitement les prestations incluses et exclues ainsi que les tarifs détaillés.

Le candidat doit s'engager à garantir le respect de la réglementation en vigueur relative au transport routier dans le cadre d'un voyage scolaire.

Il appartient au soumissionnaire de fournir le DC1, DC2 et l'ATTR 1 (modèles en annexe téléchargeables sur le site de l'Economie et des Finances) :

Un descriptif de l'entreprise sera joint à l'offre de prix.

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis une offre acceptable, régulière et appropriée.

Aucune offre ne sera acceptée par transmission électronique.

Le dossier complet devra être déposé sur la plateforme AJI au plus tard le **6 janvier 2020 à 12h00.**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame MURATET (enseignante organisatrice du voyage) au 06 68 32 07 45.

### 6. PAIEMENT

Les factures seront établies à l'ordre du Proviseur du lycée Montesquieu, 4 et 5 place Longchamps 33000 BORDEAUX. Le règlement s'effectuera par virement administratif.

Une avance de 30% du marché hors taxes pourra être versée au titulaire du marché.

Fait à Bordeaux, le 12 décembre 2016

La proviseure

M. WARMAN